

# Statuts et Réglementation



## Résolution 1

### Objet : équipe en conventions – Ayants-droit

Approbation par l'assemblée générale du dispositif permettant à la ligue de désigner comme ayants-droit pour évoluer en championnat de France M18 masculins et M17 féminins, les équipes relevant de conventions entre clubs (article 26.4 des Textes Réglementaires Fédéraux)

# Statuts et Réglementation



## Résolution 2

### Objet : Demande Handball Club Maursois

Approbation par l'assemblée générale de la proposition de la ligue d'autoriser le Handball Club Maursois (15) à participer aux compétitions division de la ligue Occitanie pour la saison 2022-2023